



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : Sarre-Union

Autres communes :

PDA

Appellation : PDA du centre historique de Sarre-Union

Monument(s)

Appellation :

Protection :

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Temple réformé (ancien)

Protection : inscription

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Ecole (ancienne)

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Hôtel de Ville

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : Arrêté préfectoral le 01/02/2024

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.